

**Nombre de membres :**

- En exercice : 25
- Présents : 22
- Votants : 21
- Procuration(s) : 1
- Absent(s) excusé(s) : 2
- Absent(s) : 0

**DEL 2024\_022**

**Date de convocation :**

le 21 février 2024

**Date d'affichage :**

le 21 février 2024

Fait à Aigondigné,

Le 04 mars 2024

Ont signé au registre tous  
les membres présents.

Pour extrait conforme

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-sept du mois de février à 20h30, les membres du Conseil Municipal, ont été légalement convoqués en séance ordinaire par Patricia ROUXEL, Maire de la commune d'Aigondigné, à la salle des fêtes de Mougou, place de la Mairie, 79370 Aigondigné.

CONVOQUES : AIMON Céline, AUDÉ Laurent, BAUMGARTEN Christian, BOURDIER Christine, COUSSET Alain, DAGUTS Karine, DIDIER Emilien, DOBIOT Philippe, DUMORTIER Roselyne, GOMES-TEXEIRA François, GUILLORIT Mikaël, HIPEAU Gaëlle, LARGEAU Vanessa, LE BARS Arlette, LECULLIER Lysiane, MAGNE Didier, MARTINEZ Olivier, NOIZET Michel, RIVAUT Pierre, ROUXEL Patricia, TEXIER Fernando, THIBAUT Evelyne, TROCHON Patrick, ZAPATA Laurie.

Excusé(e)(s) et pouvoir(s) : DIDIER Emilien à ZAPATA Laurie

Absents : AUDE Laurent ; HIPEAU Gaëlle

Départ avant le premier vote : GARNIER Céline ; AIMON Céline

Secrétaire de séance : Christine BOURDIER

**Délibération 2024\_022 : FINANCES**

Objet : Affectation des résultats cumulés 2023 Budget Principal et Budget Annexe Local Commercial 44602

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2311-5 relatif à l'affectation du résultat de l'exercice,

Vu la DEL2023\_074bis validant la suppression du budget local commercial 44602 au 31 décembre 2023,

Après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2023 dont les résultats, conformes au compte de gestion, se présentent comme suit :

**1- Budget principal 44600**

Section de Fonctionnement

Résultat de l'exercice 2023 :	474 807,35 €
Report :	2 335 337,42 €
<b>Résultat de fonctionnement cumulé :</b>	<b>2 810 144,77 €</b>

Section d'Investissement

Résultat d'investissement :	-577 136,97 €
Déficit Investissement reporté :	-177 752,99 €
Résultat d'investissement cumulé :	-754 889,96 €
RAR :	111 610,34 €
<b>Besoin de financement :</b>	<b>-643 279,62 €</b>

2- Budget annexe local commercial 44602

Section de Fonctionnement

Résultat de l'exercice 2023 :	2 568,50 €
Report :	47 698,84 €
Résultat de fonctionnement cumulé :	50 267,34 €

Section d'Investissement

Résultat d'investissement :	54 560,39 €
Déficit Investissement reporté :	19 752,42 €
Résultat d'investissement cumulé :	74 312,81 €
RAR :	0,00 €
Besoin de financement :	74 312,81 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés :

- Décide d'affecter pour 2024 les résultats du budget local commercial à ceux du budget principal ;
- Détail l'affectation des résultats de l'exercice de la façon suivante :
  - . au 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé »  
 $643\,279,62 - 74\,312,81 = 568\,966,81$
  - . au 002 « excédent de fonctionnement reporté »  
pour  $2\,810\,144,77 + 50\,267,34 - 568\,966,81 = 2\,291\,445,30$
  - . au 001 « déficit d'investissement reporté »  
pour  $-754\,889,96 + 74\,312,81 = -680\,577,15$



Le Maire,  
Patricia ROUXEL

